



Fédération Syndicale Unitaire

Éducation Enseignement Recherche Culture Formation Insertion

169 bis, avenue Jean Jaurès 47000 AGEN

Tel. et Fax : 05 53 48 26 81 Tel. portable : 06 83 13 04 71

Courriel : fsu47@fsu.fr

Déclaration des représentants des personnels FSU47 au CDEN du 14 février 2014

Rentrée 2014 en Lot-et-Garonne, rien ne va plus

Les annonces du gouvernement sur la priorité donnée à l'éducation ne se concrétisent pas en Lot et Garonne. Notre département va connaître une forte dégradation des conditions d'enseignement dans les établissements scolaires si rien ne bouge dans les semaines qui viennent.

Dans le premier degré, il n'y aura aucun poste attribué dans notre département pour la rentrée 2014 malgré la situation déplorable due aux dizaines de postes supprimés par les précédents gouvernements. Pas de rattrapage, et en plus, une nouvelle hausse annoncée des effectifs. Les conditions de rentrée seront donc aggravées, ce qui est quand même un comble, vu les prétentions affichées de refondation de l'école !

En effet, sans moyen nouveau, comment améliorer l'accueil des 2 ans en maternelle, développer le dispositif « Plus de maître que de classe », recréer les postes d'enseignants spécialisés (RASED), augmenter le potentiel de remplaçants ?

À cela s'ajoute la mise en place pour le moins chaotique de la réforme des rythmes scolaires et de la semaine des 4 jours et demi. Le SNUipp-FSU a remis au ministre mercredi 12 février son contre-rapport sur la mise en place de cette réforme.

Dans le second degré, la Dotation Globale Horaire est catastrophique :

D'après les chiffres fournis, notre département devrait voir arriver 209 élèves supplémentaires dans le second degré. Il se voit attribuer 711 heures en moins par rapport à la situation de la rentrée 2013. Cherchez l'erreur !

Les lycées professionnels payent le plus lourd tribut à cette réduction de moyens avec 300 h-postes en moins, soit 14 à 15 postes entiers pour des effectifs stables. L'enseignement général et théorique se fera le plus souvent en classe entière, alors que les élèves concernés ont besoin de cours qui permettent un contact proche avec les enseignants, un repérage immédiat des difficultés pour les aider à progresser : à vingt cinq, ce n'est pas possible.

Mais c'est l'ensemble du 2nd degré qui va voir ses conditions d'étude et de travail dégradées. En collège, 4 divisions et 260 heures disparaissent pour une perte de 24 élèves seulement.

En lycée, la forte augmentation d'effectifs (+ 209 élèves) entraînerait l'ouverture de 5 divisions seulement, et paradoxalement, la disparition de 131 heures sur la DGH globale. Le nombre d'élèves par classe oscillerait entre 29,5 et 33,3. Personne ne peut qualifier cette situation de favorable aux apprentissages.

Quant aux personnels enseignants de l'EREA de Villeneuve/Lot qui demandent un aménagement de la proposition de DGH en transformant 7 H Supplémentaire en heures-poste et

qui demandent à être entendus sur la pérennisation de la dotation de l'EREA pour les heures obligatoires de synthèses et coordination ; ils s'indignent du refus de la DASEN de recevoir en audience leurs représentants syndicaux sur les deux points précédents, au mépris du dialogue social et au risque d'ouvrir un conflit direct."

Maintenant, parlons un peu de la refondation de la formation et donc des ÉSPÉ : (Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation)

Les conditions d'ouverture des ÉSPÉ placent les étudiants, les formateurs et les autres personnels face à de nombreuses difficultés. Ils subissent les conséquences de la fusion des 3 universités bordelaises qui, comme le disent les étudiants agenais en lutte, utilisent l'ÉSPÉ comme variable d'ajustement. Si elles doivent trouver de l'argent, ce n'est pas avec l'ÉSPÉ qu'elles le feront, mais plutôt avec d'autres formations : donc c'est l'ÉSPÉ qui est sacrifiée : remplacer des cours avec des professeurs d'ESPE par des visioconférences, réduire au maximum la formation pour pouvoir se servir des étudiants comme main d'oeuvre dans les classes, les accabler de travaux à rendre... Là encore, les collègues et futurs collègues ont le sentiment d'un gâchis et que la priorité affichée à l'école... n'est qu'un affichage. L'absence de cadrage national et les contraintes budgétaires font que les étudiants, stagiaires et formateurs payent au prix fort une réforme qui n'a pas les moyens des ambitions affichées.

Et puis nous voulons alerter les membres du CDEN sur le sort fait à ceux qui sont confrontés aux dysfonctionnements et aux réactions qu'ils suscitent auprès des parents, des élève-s et des enseignants. Ce sont les personnels des services administratifs : ils ont subi une dégradation importante de leurs conditions de travail.

Suite aux suppressions massives de postes et aux incessantes réorganisations internes induites par les mutualisations à marche forcée des services au niveau académique, ils sont surchargés de travail, dans l'obligation de répondre sans cesse à l'urgence, subissant ordre et contre ordre d'une hiérarchie à la dérive.

L'annonce par le gouvernement de vouloir réduire de 50 milliards la dépense publique est très préoccupante.

La FSU s'oppose à ces choix qui installent un peu plus notre pays dans l'impasse de l'austérité. La réduction de la dépense publique est engagée depuis des années et s'est déjà traduite par une baisse de pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique. Dans notre ministère, les créations d'emploi que nous savons exceptionnelles au sein de la Fonction publique sont déjà insuffisantes pour faire face à la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves, des conditions de travail des personnels et de la formation.

Nous avons de sérieuses inquiétudes sur la capacité et la volonté du gouvernement de tenir ses engagements de création de 60 000 postes d'ici la fin de la mandature.

Alors que la Fonction publique et ses agents ont déjà beaucoup supporté les conséquences de cette politique d'austérité, la FSU tient aujourd'hui à mettre en garde le gouvernement : aller encore plus loin dans les reculs, par exemple en remettant en cause l'avancement des fonctionnaires, et donc le principe d'une fonction publique de carrière, serait une déclaration de guerre. L'argent qui est donné sans contrepartie au secteur financier et aux actionnaires des grandes entreprises ne doit pas être pris sur les rémunérations des agents. Transformer la nature d'une fonction publique indépendante par la modification du type de salaire, serait renier totalement les engagements de la nation envers ses administrés.

En ce qui concerne maintenant les conditions de travail : tous les personnels de l'Éducation Nationale attendent toujours une nécessaire revalorisation des salaires, une réduction de leur temps de travail et une amélioration de l'organisation des établissements, des écoles et des services.

Selon une étude du carrefour social sur les risques psychosociaux, un agent de l'éducation nationale sur sept est déjà en situation de « burn out ». Une nouvelle dégradation des conditions de travail fragilisera encore plus le moral de la profession. Et il ne faudra pas s'étonner que la crise des recrutements s'aggrave de plus en plus.

Enfin pour terminer quelques mots sur l'un des points de l'ordre du jour, les rythmes scolaires.

Cette réforme n'est pas applicable dans l'état.

Certes, il y a de-ci de-là des réussites, et c'est le plus souvent le fruit d'un travail de concertation approfondi.

Mais ce qui domine, c'est une accumulation de dysfonctionnements et de problèmes liés à l'utilisation des locaux, au contenu des activités, à la gestion des personnels, des temps de liaisons. Trop souvent l'avis des enseignants n'a pas été pris en compte.

Nous ne partageons pas du tout les appréciations positives portées par le comité de suivi départemental. Elles témoignent d'une méconnaissance ahurissante de la réalité des écoles dans lesquelles c'est le sentiment de gâchis qui prédomine.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, aucune analyse des premières mises en œuvre de la réforme engagée en 2013 n'a été effectuée.

Nous demandons la suspension de sa généralisation et une réécriture du décret.

La FSU, après avoir lancé une alerte sur les conditions de travail et d'apprentissage dans les écoles, sur le fonctionnement du système, continuera à surveiller et agir en toute indépendance pour l'amélioration du service public, l'un des seuls remparts contre l'inégalité, l'exclusion et le rejet de l'autre, quelle que soit la couleur politique du gouvernement en place.

Nous ne voulons pas penser que ce n'est plus la ligne de conduite de notre hiérarchie, qui doit être garante du principe de neutralité du service public.